

Objet : Recrutement d'un.e <u>chargé.e de mission pour les départements Puy-de-</u> Dôme (50%), Allier (30%), Loire (20%)

1. Contexte du poste

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique.

L'Union Régionale des associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les communes forestières recherchent leur chargé de mission pour intervenir sur le secteur Puy-de-Dôme, Allier, Loire.

Intégré à l'équipe régionale, le chargé de mission sera sous l'autorité administrative de celle-ci, et, sous celle du/des Conseils d'Administrations des Associations départementales, pour lesquelles il développera des actions.

2. Missions

Le chargé de mission aura pour rôle de développer les actions permettant le bon déroulement du programme d'actions génériques des Communes forestières, faisant l'objet d'un fonctionnement en réseau :

- Réponses aux questions des communes pour la gestion et l'exploitation de leurs forêts;
- Organisation de sessions de formation des élus, et animation de rencontres thématiques;
- Apporter un appui aux élus des communes et de leurs groupements pour le montage de projets de développement incluant la forêt ou le bois (approche territoriale);
- o Représenter l'association et défendre les orientations politiques de l'association ;
- Le chargé de mission aura également à mener des actions spécifiques, thématiques sur des projets « Foncier forestiers »(fonds FEADER), METIS (Mobiliser à l'échelle des territoires, le bois local dans les constructions publiques (Fonds Massif Central)...

Le chargé de mission aura à conforter le fonctionnement et assurer le développement de l'Association départementale de l'**Allier** :

- o Vie associative : organisations des Assemblées Générales, des réunions du Conseil d'Administration, du Bureau, etc. ;
- o Gestion des adhésions : suivi des cotisations, suivi et développement des adhésions.

Dans la perspective de la création d'une association départementale **Loire**, le chargé de mission aura à initier des actions thématiques sur le département, pour y créer une dynamique et constituer un réseau d'élus intéressés.

Il s'appuiera ainsi sur l'expérience de l'équipe et particulièrement de l'association **Puy-de-Dôme** pour le compte de laquelle il /elle aura une mission de développement d'actions thématiques pour partie de son temps.

3. Profil recherché

- Bac+ 2 minimum, de formation forestière et/ou développement local.
- Connaissance du secteur forêt-bois.
- Connaitre l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales, ce qui lui permettra d'être l'interlocuteur des élus des communes, et des acteurs des départements considérés.
- Autonomie et aptitude au travail en équipe et à distance.
- Qualités en matière de communication
- Ordre et Rigueur dans la gestion des actes administratifs et techniques.

4. Conditions:

Contrat à durée déterminée de douze mois, évolutif vers CDI Poste à temps plein Localisation du lieu de travail : Lempdes (63), Maison de la forêt et du Bois Rémunération, selon expérience, Permis B exigé Poste à pourvoir en fin aout 2019

Pour postuler:

Envoyer votre CV avec une lettre de motivation, par courrier et par mail à : Madame la Directrice
Union Régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes
256 rue de la République
73000 Chambéry
auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

Date limite de dépôt des candidatures : 26/07/2019

Entretiens envisagés entre le 29 juillet et le 02 aout 2019

Prise de poste prévue le 26/08/2019.